

Réf: Dossier N° : 57826

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « VIVA ASSURANCES »

Siège social : ABIDJAN - COCODY FAYA ABATTA, 29 BP 173 ABJ 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 08 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « VIVA ASSURANCES » .

Objet: le courtage en assurance, et plus spécialement tous les actes consistants ou contribuant à mettre en rapport assureurs et assurés en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance ou de réassurance ;Le conseil et la formation en gestion et en assurance ;La prise de participation dans toutes les affaires d'assurances ou de réassurance ou dans toutes les affaires similaires ou connexes ;Les études et la gestion de systèmes d'assurance maladie et toutes activités connexes. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY FAYA ABATTA, 29 BP 173 ABJ 29

GERANT: Monsieur SYLLA MAMADOU ALIOU CHERIF.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31649 du 05/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28324 du 05/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

